

mondiale que la paix était indivisible. Nous avons appris avec regret que cet avertissement était fondé. Le monde a-t-il changé? A vrai dire, il est beaucoup plus petit qu'autrefois dans la mesure où il est encore moins possible aujourd'hui que par le passé pour une nation responsable de souscrire à un ensemble de règles dans une situation et d'en adopter un autre lorsque la chose lui convient.

Le renforcement de la confiance est un processus continu qui ne souffre aucune interruption. La détente elle aussi est indivisible. On ne peut la faire s'épanouir dans une partie de la planète et la fouler aux pieds dans une autre.

Force nous est de constater, avec un profond regret, que l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique a contribué à miner le sentiment de confiance internationale...

Tant que régneront les conditions actuelles, le gouvernement du Canada ne pourra s'empêcher d'éprouver une vive inquiétude devant leurs effets sur le climat international.

Nos préoccupations sont de plusieurs ordres.

En premier lieu, l'invasion soviétique a eu des répercussions très néfastes sur les intérêts de la communauté internationale dans son ensemble. Se trouvent assombries les perspectives de voir mises en oeuvre sous peu les importantes mesures de limitation des armements que tous les membres des Nations Unies attendent ardemment. L'invasion fait aussi planer des doutes sur la volonté de l'Union soviétique de se rallier à des manifestations concrètes de la détente, qui doit être une politique tangible et non pas seulement une formule qui sonne bien.

Deuxièmement, l'invasion soviétique est venue aggraver une situation déjà complexe et difficile en matière de sécurité régionale; en plus de nuire sérieusement à la cause de la paix mondiale, une telle initiative constitue assurément une grande menace pour les nations et les populations de la région. Les tensions se sont accrues, les incertitudes se sont multipliées et les possibilités d'une nouvelle déstabilisation se sont faites plus nombreuses. Mais, facteur plus important, la voie du développement économique sera entravée, et il est difficile d'évaluer les conséquences humaines qui en découleront. Il n'est toutefois pas si difficile de prévoir l'issue de la tragédie qui se joue, et qui continuera sans doute de se jouer, du point de vue des mouvements de

Incidence de la situation en Afghanistan sur les relations canado-soviétiques

Lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa le 11 janvier, le premier ministre, M. Joe Clark, a exprimé son inquiétude face à la situation en Afghanistan en annonçant que le Canada prendrait les mesures suivantes à l'encontre de l'Union soviétique.

Premièrement, touchant les céréales, le Canada appuie la décision annoncée [le 4 janvier], par le président Carter, de limiter les ventes de céréales à l'Union soviétique. Les grands exportateurs céréaliers doivent prendre des mesures concertées. A cette fin, nous chercherons à obtenir leur appui. ...Le Canada ne profitera pas des mesures américaines pour remplacer les quantités de céréales américaines non encore livrées à la Russie. Dans ces circonstances, le Canada ne vendra à l'Union soviétique aucune quantité de céréales en sus des niveaux normaux et traditionnels.

Toute perte de revenus subie par les producteurs canadiens, pouvant être légitimement attribuée aux mesures prises par les gouvernements des États-Unis ou du Canada, sera compensée. L'adéquation des programmes actuels dans les secteurs des céréales et des oléagineux sera suivie de près et des rapports seront périodiquement présentés aux ministres.

Deuxièmement, touchant les exportations de produits à haute technicité, le Canada collaborera avec les autres grands exportateurs industriels pour resserrer l'exportation de biens stratégiques et de haute technicité vers l'Union soviétique.

Troisièmement, concernant les crédits à l'exportation, le Canada a mis fin à la ligne de crédit à l'Union soviétique et ne négocie pas son renouvellement. Le Canada consultera d'autres nations exportatrices en ce qui a trait aux mesures qui pourraient être prises afin de resserrer tout autre crédit officiel touchant l'Union soviétique.

Quatrièmement, concernant les visites, toutes les visites prévues aux niveaux des ministres et des hauts fonctionnaires seront remises à plus tard ou annulées.

Cinquièmement, concernant les échanges scientifiques et culturels, les échanges scientifiques et techniques seront annulés ou restreints. Seuls les échanges culturels prévus par les engagements actuels seront parrainés.

Sixièmement, concernant les Jeux olympiques, le gouvernement se pose de sérieuses questions quant à l'opportunité de tenir les Jeux olympiques à Moscou, et encouragera la discussion de solutions de rechange avec d'autres nations.

Septièmement, concernant les relations consulaires, le gouvernement annule les négociations en vue de la conclusion d'un accord consulaire canado-soviétique.

Huitièmement, concernant les relations aériennes, le gouvernement a décidé de ne pas accorder à Aéroflot le vol supplémentaire hebdomadaire à destination du Canada et qui est habituellement demandé en vue de la saison estivale. La société aérienne soviétique sera limitée aux deux vols hebdomadaires actuels vers Montréal. On étudie également la possibilité de réduire la fréquence des vols d'Aéroflot. Tous les contrôles d'usage seront strictement appliqués dans le cas des vols soviétiques.

Finalement, le gouvernement est disposé à contribuer à des programmes de secours humanitaires d'urgence pour les réfugiés afghans au Pakistan.

réfugiés. Encore une fois, comme au Vietnam et au Kampuchea, des vies sont perdues, des familles sont séparées et des épreuves de toutes sortes s'abattent sur les victimes. Nous ne pouvons que nous demander à qui tout cela profitera.

Enfin, et tout bien considéré, l'ensemble des relations entre l'Union soviétique et les autres nations connaîtra inévitablement des tensions et un recul.

Le gouvernement canadien suivra de près la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la communauté internationale. Comme première réaction à la

situation présente, nous demandons instamment au Conseil de condamner le rôle de l'Union soviétique en Afghanistan et de réclamer le retrait de toutes les forces soviétiques actuellement en Afghanistan, de sorte que la population de ce pays puisse décider de son avenir sans aucune ingérence étrangère. La réalisation de cet objectif est, il nous semble, dans le plus grand intérêt de tous ceux qui se préoccupent de la paix et de la sécurité de notre planète ainsi que de l'observation des normes généralement acceptées de conduite internationale civilisée.